

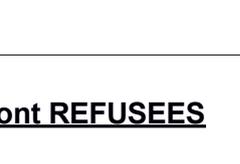
PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

NATURALISATION

JUSTIFICATIFS ACCEPTÉS POUR LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE NIVEAU B1 ORAL ET ECRIT

ATTENTION : la loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration (CIAI) prévoit que le niveau minimal de français exigé pour la naturalisation sera relevé au niveau B2 au plus tard début 2026

- ✓ **Diplôme français** (niveau brevet minimum) : brevet des collèges, baccalauréat, BEP-CAP, BTS, licence, Master, Doctorat...
- ✓ **Diplôme d'études en langue française (DELF)** niveau B1 ou supérieur.
 - ✗ Attention : les diplômes DELF A1 et A2 sont refusés
 - ✗ Attention : le diplôme initial d'études en langue française (DILF) est refusé
- ✓ **Titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle (CQP)**, de niveau 3 ou supérieur, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
 - ✗ Attention : les attestations de suivi de formation(s) sont refusées
- ✓ **Test de français de niveau B1 oral et écrit** ; obtenu depuis moins de 2 ans, attestant soit d'un niveau global égal ou supérieur au B1 oral et écrit, soit, pour chacune des 4 épreuves, d'un niveau B1 ou supérieur
 - ✗ (Voir liste des organismes habilités au verso)
 - ✗ Attention : les tests de niveau A1 et A2 sont refusés
 - ✗ Attention : les tests de niveau B1 oral uniquement sont refusés
 - ✗ Attention : les tests indiquant un niveau requis (B1) pour la naturalisation « **non atteint** » sont refusés
- ✓ **Attestation de comparabilité** d'un diplôme étranger (pays francophones et Maghreb uniquement) avec mention du suivi du cursus en langue française délivrée par l'organisme ENIC-NARIC
 - ✗ (<https://www.ciep.fr/enic-naric-france>)
 - Attention : les attestations de comparabilité sans référence au suivi d'un cursus en langue française dans un pays francophone sont refusées



✗ **Attention : Toutes les attestations linguistiques délivrées par l'OFII sont REFUSEES**

✓ **Sont dispensés de justificatif de maîtrise de la langue française :**
(Leur maîtrise de la langue française niveau B1 sera toutefois vérifiée lors de l'entretien de naturalisation et selon leur situation) :

- les postulants justifiant d'un **handicap** ou d'un **état déficient chronique** au moyen du modèle de certificat médical joint en annexe renseigné par un médecin et avec indication d'une évaluation linguistique impossible
- les postulants réfugiés ou apatrides résidant en France depuis au moins 15 ans et âgés de plus de 70 ans



PLATE-FORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATION DE NANCY

ORGANISMES HABILITÉS A FAIRE PASSER LE TEST OU DIPLÔME DE FRANÇAIS - NIVEAU B1

➤ Test de connaissance du Français (TCF)

L'organisme France Education International organise le test de connaissance du Français – Intégration, Résidence et Nationalité (TCF- IRN) qui évalue la maîtrise orale et écrite du français niveau B1. Ce test est valable 2 ans.

Organismes locaux habilités pour le TCF-IRN		
CEL – GIP FORMATION	HESIO CONSEIL	Metz FrenchPRO
Téléphone : 03.83.55.65.55 gip-cel@ac-nancy-metz.fr 28, rue de Saurupt 54000 NANCY www.cel-gip.fr	Téléphone : 06.08.02.72.88 b1@hesio.fr Espace Carrefour 6, rue Marchant 57000 METZ	Téléphone : 07.66.56.85.68 metzfrenchpro@gmail.com 9, Rue Graham Bell 57070 METZ www.metzfrenchpro.com

Test d'évaluation du français (TEF)

La chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France organise le test d'évaluation du français - Intégration, Résidence et Nationalité (TEF- IRN) qui évalue la maîtrise orale et écrite du français niveau B1. Ce test est valable 2 ans.

Organismes locaux habilités pour le TEF-IRN	
International House Nancy et Metz	Metz FrenchPRO
Téléphone : 07.81.84.41.55 tcf@ihnancy.com 15 rue Sainte Catherine 54000 NANCY Espace Carrefour - 6 rue Marchant 57000 METZ	Téléphone : 07.66.56.85.68 metzfrenchpro@gmail.com 9, Rue Graham Bell 57070 METZ www.metzfrenchpro.com

➤ Diplôme d'études en langue française (DELF)

Le **diplôme d'études en langue française (DELF)** niveau B1 ou supérieur a une durée de validité permanente.

Organismes locaux habilités pour le diplôme DELF	
CEL– GIP FORMATION	Université de Lorraine
Téléphone : 03.83.55.65.55 Mail : gip-caec@ac-nancy-metz.fr Adresse : 28 Rue de Saurupt 54000 NANCY	Téléphone : 03 72 74 31 91 Mail : deffe-contact@univ-lorraine.fr Site Internet : https://deffe-nancy.jimdo.com/